

OFFRE D'EMPLOI

Technicien(ne) en urbanisme poste permanent

Technicien(ne) en urbanisme poste temporaire (mandat 1 an)

CE QUE LA VILLE T'OFFRE

- Un emploi permanent et stimulant dans une équipe dynamique au cœur des activités de la Ville.
- L'opportunité de faire une différence auprès des Roseméroises et des Rosemérois en déployant votre pensée stratégique et votre énergie créative.

Horaire de travail

du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h et vendredi de 8 h à 12 h

CE QUI NOUS DISTINGUE

Des conditions de travail avantageuses pour concilier le travail et la vie personnelle :



Fonds de pension à prestations déterminées



Politique de télétravail pour plusieurs postes Administratifs



Programme d'assurances collectives payé par l'employeur



Un congé du temps des Fêtes payé en plus des vacances annuelles



Congés mobiles et maladies



Un horaire qui se termine le vendredi à midi !

NOS VALEURS

Cohérence | Ouverture | Solidarité | Engagement

NOTRE MISSION

Créer un milieu de vie qui répond aux besoins de **notre communauté** tout en maximisant l'attrait de notre territoire par **la qualité de son environnement**.

Vous carburez aux défis ? Contribuer à notre mission et à ses projets innovants vous allume ? Faites partie de notre équipe engagée à faire la différence auprès des citoyens et d'une communauté florissante !

ÉCHELLE SALARIALE

Salaire horaire : 34\$ à 40\$

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Responsable de toutes les étapes de la réalisation des projets : réception des demandes des projets, analyse des dossiers, émissions des permis et des certificats, surveillance des travaux, suivi et inspection, et ce, en conformité avec loi, règlements, plans et vision urbanistique;
- Responsable d'assurer le respect de la réglementation relevant de son domaine d'expertise et d'émettre les constats d'infraction au besoin;

- Participe au respect des orientations du plan d'urbanisme permettant le maintien du caractère champêtre de la ville, la préservation des arbres et du patrimoine;
- Participe à la vision, mission et approche citoyenne de la ville et de faire vivre les valeurs de cohérence, d'ouverture, de solidarité et d'engagement.

QUALIFICATIONS NÉCESSAIRES

Formation : DEC en Techniques de l'architecture ou en Aménagement du territoire;

Expérience de travail : Minimum quatre (4) années d'expérience milieu municipal.

Compétences générales

Adaptabilité, Diplomatie, Dynamisme, Gestion du temps et des priorités, Initiative et rigueur.

Compétences spécifiques :

- Maîtrise du français et de l'anglais;
- Connaissance du logiciel PG considérée comme un atout;

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae
AVANT le 19 janvier 2025 au Service des ressources humaines à l'adresse suivante :
rh@ville.rosemere.qc.ca

La Ville de Rosemère souscrit au programme d'égalité en emploi. Les membres des groupes visés sont invités à poser leur candidature. Nous remercions tous les postulants de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue.